

Décision Générale colonial

Décision n° 1014 Secrétariat général.

n° 1014

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 9 octobre 1950
Numéro JO n° 10 du 01/10/1950	Date du numéro 1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Robin (Aiidré), rédacteur de 3° classe d'Administration générale d'ontre-mer, est mis a la disposition dn chef de la 2° section du secrétariat général cumulativenienl avec ses fonctions de chef de la 3° section.